CHEMINS DE FER.

LOUISVILLE & NASHVILLE.

ARRIVEE ET SUR.

EXPRESS LIMITE CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Memphis, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DEPOTS SANS CHANGEMENT.

Arrivée	Depart
Fast mail tous les jours... 7:35 a m	Fast mail tous les jours 5:10 p m
Express tous les jours... 4:30 p m	Express tous les jours ...7:00 am
Limited tous les jours... 8:25 p m	Limited tous les jours ....9:30 am
Service de Tous les jours excepté dim 5:50 a m	Tous les jours excepté dim 4:00 pm
Express dim 8:25 p m	Express dim..7:40 am

Bureau pour la vente des billets, coin de Carondelet et Commerce. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Entre service des chars vestibules limited de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait sans changement de la même heure tous les jours. Un de ces trains a un service direct pour Cincinnati, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

Nos 1 et 2 ont des chars dortoir pour un coupe sans changement.

JOHN K. RIDGELY, Div. Pass Agent.

D. L. STONE, G. P. A., Louisville Ky.

Imprimé en 21 date

Queen and Crescent Route.

Trains Vestibules Solides.

	No 2.	No 4.	No 6.
Part de—			
Nlle-Orléans	7 30 p m	9.10 a m	6.00 a m
Arrive à—			
Meridian	1.30 a m	3.40 p m	1.10 p m
Part de—			
Meridian	1.30 a m	3.45 p m	
Birmingham	5.40 a m	6.45 p m	
Chattanooga	9.40 a m	10.30 p m	
Lexington	6.15 p m	6.40 a m	
Cincinnati	7.30 p m	8.10 a m	
Buffalo	3.00 p m	7.30 p m	
Part de—			
Nlle-Orléans	7.30 p m	9.10 a m	
Arrive à—			
Meridian	1.30 a m	3.40 p m	
Part de—			
Meridian	1.30 a m	3.45 p m	
Arrive à—			
St-Louis	7.05 p m	7.56 p m	

Part de— Nlle-Orléans 7.30 p m

Arrive à—

A Chattanooga ..... 9.40 a m

A Knoxville ..... 1.10 p m

A Bristol ..... 5.45 p m

A Washington ..... 5.05 a m

A Philadelphie ..... 10.15 a m

A New York ..... 12.45 p m

CHARS Directement Cent. Depuis à la carte

No 4 Pan American Special, pour Meridian, Birmingham, Chattanooga, Cincinnati, Buffalo et les points intermédiaires quittera à 9.10 heures a. m. Ce train ayant des chars dortoirs Pull. sans jusqu'à Cincinnati, et chars restaurant jusqu'à Chattanooga.

No 2 Limité quittera à 7.30 heures p. m comme d'habitude, ayant des chars-dortoirs jusqu'à Cincinnati, St-Louis et New York. Des chars-restaurant servant tous les repas jusqu'à Cincinnati et New York.

Wagons pour la Rivière aux Perles, Covington, Mandeville et les points intermédiaires quittent à 4:30 heures p. m. tous les jours, les dimanches exceptés.

Les trains d'excursion des dimanches et des mercredis pour les points Est Louisiane quittent à 7:45 heures a. m comme d'habitude.

L'excursion du mercredi ne va pas jusqu'à Mandeville.

No 6, les jours de semaine, fait connection à Pearl River pour St-Tammany, Abita Springs et Covington.

No 5 transporte les passagers pour St-Tammany Abita Springs et Covington les dimanches seulement.

J. B. WELLS, D. P. A.

E. B. SHELBY C. P. A.

E. H. SMITH, G. P. A.

R. J. ANDERSON A. G. P. A. Nouvelle-Orléans, La.

SOUTHERN PACIFIC

(Sunset Route)

M. L. & T. R. R. & S. S. CO

L. W. R. R.

Trains, Chars Fauteuils, Pullman Standard et Dortoirs d'Excursion pour San Francisco sans changement.

Chars-Dortoirs Pullman pour Dallas et Houston sans changement.

Billets de Colons pour San Francisco. Los Angeles et autres points de la Californie seulement $30.00.

Envoyez dix sous en numéraire pour une copie du "Southern Pacific Rico Cook Book" avec 200 recettes.

Bureau des Billets, coin des rues Canal et St-Charles.

F. S. DECKER, A. G. P. et T. A. No 317 rue Natchez

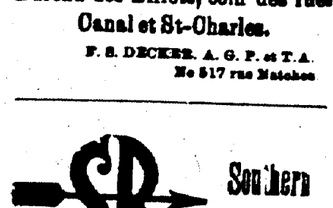

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 40 heures pour New York, via le Great Washington et Southwestern.

	Vestibule Limited No 35	Malle Rapide No 36
Quitte la Nlle-Orléans	8:00 P. M.	9:30 A. M
Arrive à Atlanta	11:40 A. M.	11:20 P. M
Quitte "	12:00 midi	11:50 P. M
Arrive à Washington	6:43 A. M.	9:00 P. M
" Baltimore	8:00 A. M.	11:05 P. M
" Philadelphie	10:15 A. M.	2:56 A. M
" New York	12:45 P. M.	6:22 A. M
" Boston	8:20 P. M.	2.20 P. M

No 35 courant sans changement des Chars Salon Dortoirs de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Diner en route.

No 36 courant des Trains Soldats à Washington sans changement, heure très matinale.

Pour plus ample information et les Réserves Pullman s'adresser au

BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY.

734 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lee C. M. McMillan, Asst Agent de Pass. et Billets.

M. E. Powers, Agent de District de Passagers

J. C. Andrews, Southwestern Pass. Agent.

S. H. Hardwick, Agt Gent de Pass., Washington, D. C.

W. A. Turk, Gérant du Trafic, Washington, D. C.

17 déc

CHEMINS DE FER.

Illinois Central

Double Service Quotidien.

CHARS-DORTOIRS PULLMAN

D'un bout à l'autre Ligne pour ST-LOUIS, LOUISVILLE, CHICAGO, MEMPHIS ET CINCINNATI.

Chauffés à la vapeur, éclairés au gaz.

Vestes Trains Vestibulés.

CHARS RESTAURANTS.

Servant les repas à la carte.

Chars Buffet et Bibliothèque.

Chars avec Fauteuils à Reclame.

Sièges gratis entre la Nouvelle-Orléans, Louisville et Cincinnati

CHARS-DORTOIRS JUSQU'A

MONROE

Et les Points Principaux dans le Nord de la Louisiane,

Natchez et Vicksburg par le Yazoo and Mississippi Valley Railroad.

Les trains quittent la gare Union tous les jours à 10:15 heures p. m.

BUREAU DES BILLETS.

Rues St Charles et Commune.

W. W. BODDY, C. P. A.

WM. MURRAY, Div. Pass. Agent.

La Compagnie des chemins de fer et

Yazoo & Mississippi Valley.

Départ	Bulletin observé 5 OCT. 1902.	Arrivée
No 6	Express de Memphis	No 7
9:45 p. m.	Trains réguliers de Memphis, Tunica, faisant des stations locales.	9:50 a. m.
No 26	Express de Jour locale	No 25
7:10 p. m.	Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires.	5:35 p. m.
No 136	VALLEY EXPRESS	No 135
10:15 p. m.	Chars Dortoirs de Natchez et Monroe, Lou, via Vicksburg, Miss	6:00 a. m
No 24		No 23
4:40 p.m.	Noyon Sara Accom'tn	9:20 a. m.

BUREAU DES TICKETS. ST-CHARLES ET COMMUNE.

W. A. KELLOGG, Assistant Gén. Agt. Pass. WM. MURRAY, D. P. A. Nouvelle-Orléans.

ATLANTA AND NEW ORLEANS SHORT LINE

Atlanta & West Point R. R.

—AND—

The Western Railway of Alabama

Les Lignes directe entre la Nouvelle-Orléans et l'Est. Double trains quotidiens. Chars-dortoirs entre d'un bout à l'autre de la ligne. Chars restaurants. Service sans égal.

J. P. BILLUPS, A. G. P. A.

H. F. LACY, A. G. P. A.

718 rue Commune, Nlle Orléans, Louisiane—1an

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, 624 rue Gravier au haut de la Banque des Citoyens.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat

Liste de publication.

POUR SEPTEMBRE 1902.

Angulard, M. et Mad. (famille de)	Graff, famille
Becker, Col. J. W. (Succession de)	Grasjean, Gabriel
Biron, Jules	Guérault, Léon Théodore
Cristal, Michel	Hess, Thérése
Descazaux Jean Marie (famille de)	Jeanne, Julie (fille de)
Défarge, Mme Vve	Legarde, Justin Marcellin
Gastève	Labarre, Bertrand
Delorie	Labarre, Dominique
Desnet, Antoine	Labarre, Mathieu
Ducasse, Jean Pierre	Labarre, Raymond
Ducotet, Joseph	Martin, Eusèbe
Fourmigay Mad. J. M., née Madeleine Labat.	Morin, Emile Joseph Nevedillan, Gabriel Paradis, Berthe
Gamard, Vve, née Hallam Roger.	Previeux, Pierre Rambaud
Georget, Théo	Wolff, Jean Louis
Girault, Jacques	

LETTRES.

de Mayer, Joseph
Reynaud, Louis
Signé : le Consul

F. AMBROGI.

Le meilleur

SIROP POUR LA TOUX ET LA COQUELUCHE

D'ANGELL

Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluche et tous les maux de gorge.

Prix, 25 et 50 cents.

En Vente dans les pharmacies.

nov 1901—1 an

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Premiere Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE

Victor Mizerella vs Edward J. Fleming.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans.—No 10 816—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Philip J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, LUNDI, le 1er jour de décembre 1902, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir : Une certaine portion de terre avec cottage simple et autres améliorations qui s'y trouvent situées dans le Sme district de cette ville, étant dans l'Ilot No 1.032, et bornée par la rue Nord Prieur, avenue Loudon, les rues Johnson, Aubry, Grant et O'Reilly, portant le numéro municipal 1819 rue Nord Prieur et mesurant 30 pieds de face à la rue Nord Prieur sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée. Conditions : Comptant. CHAS R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. W. J. Durand, avocat.

31 oct—31—nov 6 13 20 27 30—déc 1

Einstein Bros vs Anthony Scaffidi, Jr.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—No 11,147—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. F. J. Patorno, juge de la première cour de cité de la Nouvelle-Orléans, Div. C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 3 novembre 1902, à 11 heures A. M., la propriété ci après décrite, à savoir : Le contenu d'un chariot-hangar, consistant en chaises, tables, tabourets de jeu, un baril de whisky, un baril de vin rouge sucré, un baril de whisky mêlé de rhum et liqueurs, etc., et les bâtisses de ville et d'Etat pour l'année 1902. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après procès-verbal enregistré en mon bureau. Conditions — Comptant. — CHAS R. KENNEDY, Constable. Stadtard & Lambert, avocats.

24 oct—24 31—nov 7

VENTES A L'ENCAN.

Curtis & Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 25 novembre 1902.

Succession de Geo. M. Seibel.

Propriétés de valeur

DANS LES

Premier et Douzième Districts.

No 214 rue N. Robertson. Bâtisse simple en briques à deux étages.

Nos 1924-26 rue de la Douane. Cottage double.

No 2401 rue St-Philippe. Bâtisse-Résidence et Epiceries en bois à un étage.

Nos 316-20 rue Saratoga. Une Maison-Résidence.

Les propriétés foncières ci-dessus mentionnées sont celles que vous désirez pour y investir votre argent comme placement sûr et garanti.

No 68,283, Cour Civile de District, Division C

PAR CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs — Bureau 646 rue Commune — MARDI, le 25 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, agissant pour l'Hon John St Paul, juge, et datée le 1 octobre 1902, et adressé à nous dans l'affaire ci-dessus intitulée :

No 214 RUE N. ROBERTSON.

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en dépendent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Robertson, Douane, Esplanade et Villiers, lequel lot est désigné par le numéro Quatre et un plan déposé en l'étude de Théodore Gayol, notaire, comme plan No 204, et mesurant, en mesure anglaise, vingt-quatre pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue Robertson sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles, portant le numéro municipal 214 rue Douane.

Termes et conditions — Un tiers en plus comptant et le balance, s'il y en a en un et deux ans de crédit, avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication avec les clauses usuelles d'hypothèque et de sécurité. Un dépôt de dix pour cent devant être fait au moment de l'adjudication. L'acte de vente passera devant Wm Renaudin, notaire, devant être aux frais de l'acquéreur.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs.

Fred Adolph, avocat.

24 oct—24 26—nov 2 9 16 23 25

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Liquidation.

JOLIE RESIDENCE MODERNE,

Avec les dernières améliorations,

No 5346 rue Chestnut

JEUDI 13 NOVEMBRE 1902

PAR HARRY H. HODGSON, ENCANTEUR, BUREAU No 732 RUE COMMUNE.

JEUDI, le 13 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé dossier No 66,159, dans l'affaire de Durcantel et Dias-celles, en liquidation, à l'enchère publique, il sera vendu :

Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la Sixième District de cette ville, dans l'Ilot No 240 (autrefois No 25 sur un vieux plan de Rickerville) bornés par les rues Chestnut, Camp, Léontine et l'Avenue Peters, désignés par les Nos 15 et 16 sur un plan dudit Ilot fait par G. H. Grandjean, député voyer de ville, le 14 mai 1892, annexé et faisant partie d'un acte de vente passé devant E. P. Upton, notaire, le 20 juin 1892. Lesdits lots sont contigus, et le No 16 formant l'encoignure des rues Chestnut et Léontine et mesurant comme suit : le lot No 15, 32 pieds de face sur la rue Chestnut sur 117 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 16, 38 pieds, 4 pouces de face sur la rue Chestnut sur 117 pieds, 11 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne la divisant du lot No 15, 118 pieds, 4 pouces et 6 lignes de profondeur et façade sur la rue Léontine et 43 pieds 1 pouce et 3 lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en une très belle résidence moderne, en bois à deux étages comme comme le No 5346 rue Chestnut, contenant 4 grandes chambres à coucher, salon, salle de réception, salle à manger, cuisine, office, deux belles chambres à bain, écurie à deux étages dans le fond, les vestibules et chambres étant admirablement tapissés, plafonds et lustres décorés.

Termes et conditions — Un tier en plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en un et deux ans de crédit, avec 7 pour cent d'intérêt représenté par des billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer en plus de son enchère les taxes pour l'année 1902, et faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur quand adjugée.

Acte de vente passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu intérieur.

Dart & Kernan, avocats.

12 oct—12 19 26—nov 2 9 16

Succession de Jeremiah Regan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 66,826—Division C —Attendu que Mme Bridget Reilly, veuve de Jeremiah Regan, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécution testamentaires dudit feu Jeremiah Regan, décédé, et qu'elle a prêté serment comme exécutrice desdites lettres; dont ces parties sont par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déposer, dans les dix jours, les mêmes pièces et papiers qu'il se seront pas déjà faits à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CORNELL, Greffier. —W. S. Benedict, avocat.

26 oct—26 29—nov 5

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE

Le Joli Cottage Double,

825 et 827 rue Quatrième,

Entre les rues Laurel et Annonciation,

Contenant 4 Chambres de chaque côté, Citernes, Hangars, Allées Pavées.

Retiré de la rue. Joli voisinage, ayant tous les agréments désirables.

Succession de Bridgit O'Connor, veuve de Dennis Holleran.

No 68,761, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 25 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur — Bureau, 624 rue Gravier. En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 28 octobre 1902, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec bâtisses et améliorations situé dans la Première District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Canal Cleveland, Genois et Télémaque, et mesurant d'après un plan par John F. Bruns en Cie, daté le 7 mai 1895, trente trois (33') pieds trois (3") pouces et trois et un tiers (3 1/3") lignes de face à la rue Génois sur cent dix (110') pieds de profondeur.

Conditions — Un tiers en plus comptant en le tout comptant, la balance s'il y en a en un ou en et deux ans de crédit, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. Un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente, les taxes de 1902 devant être payées par l'acquéreur.

Acte de vente passé devant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

JAS A. BRENNAN, Encanteur.

5 oct—5 12 19 26—nov 2 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Double,

De Choix et Rémunérateur,

Nos 117 et 119 Rue Génois,

—ENTRE—

La rue Canal et l'avenue Cleveland. Quatre Chambres et Hangar de chaque Côté, Retiré de la Rue, Pavage Schillinger et de beaux (arbres) Lilas, sur la façade, donnant de l'ombre.

Succession de Mme Harriet B. Griffin.

No 68,566—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 4 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. W. R. Sommerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, daté et signé le 30 septembre 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec bâtisses et améliorations situé dans le premier district de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Canal Cleveland, Genois et Télémaque, et mesurant d'après un plan par John F. Bruns en Cie, daté le 7 mai 1895, trente trois (33') pieds trois (3") pouces et trois et un tiers (3 1/3") lignes de face à la rue Génois sur cent dix (110') pieds de profondeur.

Conditions — Un tiers en plus comptant, le balance s'il y en a en un ou en et deux ans de crédit, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. Un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente, les taxes de 1902 devant être payées par l'acquéreur.

Acte de vente passé devant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

JAS A. BRENNAN, Encanteur.

5 oct—5 12 19 26—nov 2 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Double Désirable,

1422-24 RUE AMÉLIA,

A l'encoignure de la rue Perrier,

Et trois lots à Hanson City.

A l'Encan à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Mardi, le 18 novembre 1902,

A midi.

Succession de Zillah Rondeau.

No 68 500—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 16 octobre 1902, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à l'heure et à l'endroit dans l'affaire ci-dessus, les propriétés foncières ci-après décrites :

VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Colisée, actuellement Plaquemine, Amélia, Perrier et Pauléton, désignés par les Nos Neuf et Dix d'après un plan de ladite propriété et d'un autre fait par D. M. Brennan, voyer de ville, daté de 29 avril 1896 et annexé pour référence à un acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 11 mai 1896, lesdits lots mesurant chacun vingt cinq pieds, deux pouces, clôture et un tiers lignes de face à la rue Amélia, sur une profondeur de cent huit pieds dix pouces, quatre lignes, entre lignes parallèles, le lot No Neuf formant l'encoignure des rues Amélia et Perrier.

PAROISSE JEFFERSON.

Trois (3) certaine lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans Hanson City, paroisse Jefferson, dans l'Ilot numéro trois (3) de la place Coleman lequel est borné par la Louisiana Boulevard une allée et la rue Amble, désignés par les Nos vingt-cinq (25), vingt-six (26) et vingt-sept (27) sur un plan ou croquis de ladite ville, déposé dans le bureau du recorder de la paroisse Jefferson et mesurant comme suit à savoir : lesdits lots ont une façade de vingt cinq pieds sur la place Coleman et s'étendant en arrière entre lignes parallèles cent trente-sept pieds (137) à une allée.

Etant la même propriété qui fut acquise par Mlle Zillah Rondeau par achat de la Hanson City Land Company Ltd., d'après un acte passé pardevant William H. Wright, notaire, dans et pour la Paroisse d'Orléans, le 16me jour de septembre 1896, ledit acte étant dûment enregistré dans le Bureau des Transferts de la Paroisse Jefferson, Louisiane, dans le livre des transferts "X", folio 243.

Conditions — 1/3 en plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance en 1 et 2 ans, à 6 0/0 d'intérêt de la date de l'adjudication, avec clause de vendeur et privilèges, et toutes les clauses usuelles de sécurité et d'après la loi. Les acquéreurs devront assumer les taxes de 1902, payer pour les actes de vente pardevant W. R. Kerr Esq., notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.

Propriétés Foncières et Placements, 303 rue Baronne.

18 oct—18 19 26—nov 2 9 16 18

Succession de John Killion.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,824 — Division B—Attendu que Mme Mary Killion, femme de William Tighe, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dudit feu John Killion, décédé depuis, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déposer dans les dix jours les mêmes pièces et papiers qu'il ne seront pas déjà faits à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CORNELL, Greffier. Fred. Adolph, avocat.

29 oct—29—nov 2 7

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE

Le Magasin et Résidence en briques à deux étages centralement situé,

No 400 rue Bourbon, entre les rues St-Louis et Conti.

Succession de Mme Kate Wilson.

No 68,674—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, G. G. Friedrichs, encanteur — Bureau No 322 rue Commune. Il sera vendu, le 2 décembre 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à son comptoir à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le magasin et résidence contenant situé à deux étages en briques couvert en ardoises No 400 rue Bourbon, avec une grande arrière cour et une bâtisse détachée dans le fond, à deux étages, plus complètement décrit comme suit : un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, étant le lot No 2 de l'Ilot No 79 borné par les rues Bourbon, Dauphine, St Louis et Conti et mesure en mesure française 19 pieds 5 pouces de face à la rue Bourbon sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, etc., y appartenant, dépendant ou étant censés en dépendre, désigné par le No 400 rue Bourbon. Ensemble un mobilier de marbre Louis de cette commercial de la ville, cette propriété de choix devrait attirer l'attention de ceux qui cherchent un placement sûr et rémunérateur.

Termes et conditions — Le moitié en plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en billets à deux et à trois ans, de l'acquéreur, hypothécairement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant intérêt au taux de 8 0/0 par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; la police d'assurance devant être immédiatement prise par l'acquéreur au montant de la vente, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix à titre de vente.

L'acte de vente passera devant Antoine Dufresne, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

1er nov—1er 2 9 16 23 30—déc 7

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété No 1423 rue St Claude,

Troisième District.

Succession de Marie Emilie Janvier.

No 67,987—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR AUGUSTE HUARD, Encanteur — Bureau No 121 rue Carondelet — MERCREDI, le 5 novembre 1902, à midi, pour payer les dettes de la succession, il sera vendu à l'enchère publique, à la Salle d'Encan de Spear and Meehler's Exchange, 508 rue Perdido, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Frederick D. King, juge de la Cour Civile pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile pour la paroisse d'Orléans, Division C, maintenant absent en congé dudit Nouvelle Orléans, le premier octobre 1902, rendu dans l'affaire de la succession ci-dessus intitulée et mentionnée, et pour le compte de ladite succession, la propriété foncière ci après décrite savoir : La susdite propriété No 1423 rue St Claude, entre ville, étant complètement décrite comme : Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, servitudes, privilèges et autres avantages y appartenant situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilot compris par ladite rue St Claude, et les rues Marais, Esplanade et Kerlerec, désignés par la lettre A, et mesurant au pied américain à savoir : Ledit lot de terre commence à une distance de 93 pieds 11 pouces et 4 lignes de l'angle de l'intersection des rues St Claude et Kerlerec, et a 24 pieds 11 pouces et 1 ligne de face à la rue St Claude sur une profondeur sur son côté le plus rapproché de 85 et parallèle à la rue Kerlerec de 117 pieds 2 pouces et 6 lignes, de là sur une ligne parallèle à la rue St Claude, et coupant vers la rue Esplanade 117 pieds 11 pouces et 4 lignes, de là sur une ligne parallèle à la rue Kerlerec, et coupant vers la rue Marais, une plus grande profondeur de 10 pieds 8 pouces, de là, sur la même côté parallèle à la rue St Claude et coupant vers la rue Esplanade 6 pieds 11 pouces et 5 lignes, et une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de côté le plus rapproché de la rue Esplanade.

Aux termes et conditions suivantes, à savoir : Un tiers en plus comptant, et la balance en un crédit d'un, ou d'un et deux ans, en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, avec huit pour cent (8 0/0) d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, et toutes autres clauses de garantie dans les actes de vente. L'acquéreur devra assumer le paiement de toutes les taxes dues pardessus ou exigibles en l'année 1902, en plus et sus-sus du prix de l'adjudication, et tous de déposer avec l'Encanteur dix pour cent (10 0/0) de son enchère au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Michel V. Dejan, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

AUG. HUARD, Encanteur Indépendant.

G. V. Senist, avocat.

5 oct—5 12 19 26—nov 2 5

Fitzpatrick & Lambert.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Cottage pour Placement,

No 216 rue Johnson, entre les rues Gasquet (maintenant appelée Cleveland) et Prieur,

Dans la succession de John Magnes et Johnnie Connors, sa femme en premier mariage.

No 68,042—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR FITZPATRICK & LAMBERT—W. H. Fitzpatrick, encanteur—Bureau 324 rue Commune—JEUDI, le 6 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne. Il sera vendu conformément à un ordre de l'honorable Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, rendu et signé en cour ouverte le 3 octobre 1902, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes ses bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Palmyre, Johnson, Gasquet et Prieur, désigné comme les Nos 17 dans l'Ilot No 90, sur un certain plan dressé par C. A. Hodin, architecte, daté le 12 mars 1883, et déposé en l'étude de Théodore O. Stark, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesurant vingt cinq pieds de face à la rue Johnson et ayant une profondeur de cent quarante-huit pieds, dix pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple contenant trois chambres.

Conditions — Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a du prix d'achat devant être fait payable en un et deux ans de la date de l'adjudication à huit pour cent d'intérêt de la date de ladite adjudication; ladite balance devant être représentée par des billets de l'acquéreur et devant être garantie par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes dues à la ville et à l'Etat pour l'année présente, ses-dessus et en plus du prix d'achat ici devant faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Frank B Chambenet, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Frank S. Drella et Lieven Du Porter, avocats.

5 oct—5 12 19 26—nov 2 5 6

VENTES A L'ENCAN

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCERIES, MARCHANDISES SECHES MEUBLES DE MAISON.

Succession de Mme Ella Killion.

No 68,721—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR MACON & KERNAGHAN — W. A. KERNAGHAN, encanteur — Bureau No 126 rue Carondelet. — LUNDI, le 10 novembre 1902, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre, daté le 29 octobre 1902, de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée, sur les lieux, No 1060 rue Perdido, à l'encoignure de la rue Bertrand.

Un lot de marchandises sèches et de mercerie, comprenant métallurgiques, corroyeries, mercerie, lingerie d'hommes et de femmes, rubans, bas et chaussettes, dentelles, toile de coton, peignes, broches, cols, manchettes, mouchoirs, flanelle, chemises dépêches et plusieurs autres articles d'après l'inventaire et un lot de meubles de maison.

Conditions—Comptant.

Fred Adolph, avocat pour la succession.

J. B. Rosser, avocat des héritiers absents.

29 oct—30 — nov 2 9 10

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION

Placeurs et Spéculateurs et Chercheurs de Domiciles.

Dans l'affaire de la succession de Barbara Stertz.

No 67,986—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur — Bureau No 731 rue Commune — JEUDI, le 6 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté le 15 septembre 1902, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, sur les lieux, No 1060 rue Perdido, à l'encoignure de la rue Bertrand.

Un lot de marchandises sèches et de mercerie, comprenant métallurgiques, corroyeries, mercerie, lingerie d'hommes et de femmes, rubans, bas et chaussettes, dentelles, toile de coton, peignes, broches, cols, manchettes, mouchoirs, flanelle, chemises dépêches et plusieurs autres articles d'après l'inventaire et un lot de meubles de maison.

Conditions—Comptant.

Fred Adolph, av